Temps fort

3 novembre 2014
Nancy

Partenariat avec l'Ecole d'Architecture de Nancy

Au premier plan : Corinne de la Personne, directrice DT Nord-Est VNF et M. Diez, directeur de l'école d'Architecture

Etude sur la valorisation des maisons éclusière dans le département des Ardennes

Le 3 novembre 2014, la Directrice territoriale et le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy ont signé une convention de partenariat.

Elle a pour objet la réalisation d'une étude sur les maisons de la DTNE dans le département des Ardennes qui est pilotée par l'arrondissement Développement en lien avec l'UTI Meuse Ardennes et le Secrétariat Général.

C'est le constat d'une conciliation parfois difficile entre la préservation systématique du patrimoine bâti et les contraintes financières qui a déclenché cette démarche.

Confiée à une architecte attachée au Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine, l'étude sera composée d'une analyse du contexte historique et architectural, d'une monographie pour chacune des maisons et d'un inventaire argumenté des bâtiments les plus représentatifs, sur lesquels l'effort de sauvegarde devrait être porté, d'un point de vue architectural. Ce point de vue sera croisé avec les autres critères d'analyse de VNF, sociaux et budgétaires notamment et qui constituera un véritable outil d'aide à la décision pour les politiques immobilières et de valorisation.

Contact :
ADVE/Valorisation du Domaine
OSTER Julien - 03 83 17 01 18